

HISTORIQUE 2024

20.02.2024 : Au Conseil Général de la Ville de Sion, l'interpellation des Verts du 16.11.2023 concernant l'aéroport a été écartée suite à la présentation de la nouvelle stratégie aéroportuaire cantonale.

27.03.2024 : L'Etat du Valais par son Chef du Département de l'Economie, Christophe Darbellay, annonce l'abandon pur et simple du projet de cantonalisation de l'aéroport. La Ville de Sion reste titulaire de la concession d'exploitation d'un aérodrome régional et devra continuer à exploiter l'infrastructure jusqu'au renouvellement de la concession en 2031.

18.04.2024 : BRM Aero et H55 ont annoncé l'ouverture du carnet de commandes de leur avion électrique, Bristell B23 Energic. Les premières livraisons à un groupe sélectionné de clients sont prévues début 2025.

25.04.2024 : L'aéroport de Sion fait office de pionnier en matière de biocarburant. Depuis peu, il commercialise ce produit créé à base d'huiles végétales et de graisses animales et appelé SAF, Sustainable Aviation Fuel. Il est possible aujourd'hui de voler avec du carburant contenant 50% de SAF. Actuellement, à Sion, le carburant délivré en contient 35%.

19.07.2024 : L'avion solaire Solar Stratos arrive à Sion avec pour objectif de monter à plus de 10'000 mètres d'altitude. Ce projet s'inscrit dans une volonté « de montrer qu'on peut changer les choses en termes de décarbonation ».

22.10.2024 : L'Aras intervient auprès de l'OFAC concernant les non-respects des routes de vol établies pour les hélicoptères qui vont et viennent au-dessus des habitations des quartiers environnants l'aéroport. Une documentation est en cours d'élaboration.

10.11.2024 : La piste est fermée durant une semaine complète pour la réfection des bouts de piste EST et OUEST, travaux planifiés et pris en charge par Arma Suisse.

29.11.2024 : La Municipalité de Sion présente son budget 2025. Concernant l'aéroport, le budget de fonctionnement est conforme aux années précédentes avec un déficit annoncé de Frs 1'860'000.-, partagé à 50/50% avec le Canton. Par contre, Frs 500'000.- sont inscrits dans le budget d'investissement pour la réfection du tarmac NORD, travaux exigés par l'OFAC. Frs 200'000.- sont aussi prévus pour l'aérogare. Le refus de la cantonalisation de l'aéroport fait que la Municipalité reprend les rênes dans la gestion de l'aéroport.